

Jean-Marcel LÉARD

avec la collaboration de Sébastien MARENGO

# **Grammaire sémantique modulaire**

Catégories lexicales, référence, prédication

Module III : la prédication  
Présentation

Septembre 2013

<http://www.usherbrooke.ca/catifq/recherche/projets/en-cours/grammaire-semantique-modulaire/>

© Centre d'analyse et de traitement informatique du français québécois (CATIFQ), 2013.

Tous droits réservés.

Dépôt légal et ISBN : en attente.



# Table des matières

Présentation .....	1
1. Le domaine.....	1
1.1 Une dernière conception de la structure.....	1
1.2 La position minimale : la prédication dite externe .....	2
1.3 Une position élargie : deux autres types de prédications .....	2
1.4 Un regroupement éclairant.....	3
2. Les enjeux .....	3
2.1 Prédicat notionnel et fonctionnel .....	4
2.2 Les relations dans le schéma de prédication .....	4
2.2.1 L'inversion des relations prédicat-argument.....	4
2.2.2 De la hiérarchie notionnelle à la hiérarchie catégorielle.....	4
2.2.3 La manifestation des fonctions .....	5
3. Le plan .....	5



# Présentation

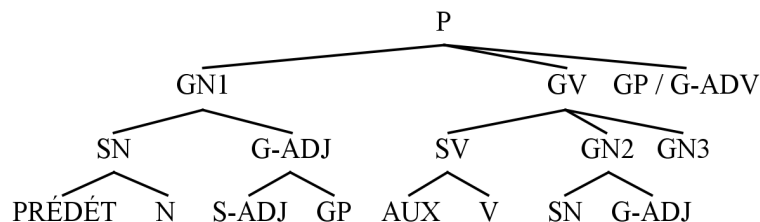
L'examen de la référence a globalement permis de traiter le niveau du syntagme, regroupement de base réalisé en particulier par l'ajout de SPÉC aux catégories lexicales. Il reste à aborder les deux niveaux supérieurs : le groupe et la P, résultats des opérations de prédication. Cette fois, les opérations ne portent pas sur les catégories lexicales mais sont faites par elles.

## 1. LE DOMAINE

Un schéma notionnel prédicat-arguments constitue le matériau de base de la P ou du groupe mais la production d'une P ou d'un groupe exige un agencement hiérarchisé de catégories lexicales. Les relations en jeu entre ces catégories correspondent cette fois à des apports, dits prédicats fonctionnels, qui donnent des informations sur leurs ARG supports. L'analyse du groupe devra cependant tenir compte aussi des ARG internes appelés par les prédicats notionnels.

### 1.1 Une dernière conception de la structure

La phrase représente un ensemble hiérarchisé souvent considéré comme une structure et l'analyse "en constituants immédiats" représente la version la plus répandue de ce type d'analyse. Elle est d'abord divisée en groupes de niveau inférieur obligatoires (GN ou pronom + GV) ou facultatifs (GP, G-ADV) ; chaque groupe est ensuite divisé à une ou deux reprises en constituants inférieurs jusqu'au mot (GN = SN + G-ADJ ; SN = PRÉDÉT + N ; G-ADJ = S-ADJ + GP ; SA = SPÉC + ADJ...). Le résultat de cette troisième conception de la structure peut être représenté visuellement sous forme hiérarchique (arbre, boîtes) ou linéaire (crochets, parenthèses dont le nombre augmente avec le niveau d'analyse).



**La phrase et le groupe comme structure**

Si l'on adopte une perspective inverse, la P résulte d'intégrations à plusieurs niveaux :

- au niveau inférieur, l'association d'éléments à valeur référentielle (PRÉDÉT, SPÉC-de-quantité ; N-spéc, V-spéc ; V-référentiels et N-référentiels) et d'un élément lexical (N, V, ADJ, ADV) produit le syntagme ;
- au niveau intermédiaire, l'élément lexical accepte des dépendants (G-ADJ, relative, GP pour le N ; GN, GP, G-ADV pour le V ; GP pour l'ADJ et l'ADV) et il en résulte des groupes ;
- au niveau supérieur, l'association de deux groupes particuliers (GN ou pronom + GV) produit la P minimale standard, parfois enrichie (GP, G-ADV).

L'approche en constituants immédiats, utile pour amorcer l'analyse, présente un risque : l'aspect récursif des intégrations donne l'impression d'une répétition mécanique alors que la nature des relations et donc le résultat des associations varient selon le niveau et la catégorie. L'association d'un SPÉC et d'un lexème étant traitée à part dans le cadre de la référence, seules restent en cause les relations dans le groupe et la P. Les analyses traditionnelles ont déjà étiqueté la fonction des catégories lexicales dont le statut peut varier (épithète / attribut pour le G-ADJ ; sujet / CD pour le GN...) mais ont négligé certaines fonctions.

## 1.2 La position minimale : la prédication dite externe

Le premier découpage de la P isole deux éléments fonctionnels obligatoires : un sujet (GN, pronom, GV-inf, que+P) et un prédicat (GV ou élément introduit par un V-copule) (1a, b). Le prédicat, dit apport, donne de l'information à propos du sujet, dit support. Le rapport entre ces éléments, dit de prédication, est constitutif de la P et il est marqué par un accord particulier : le V adopte le rang et le nombre de son support. Cette prédication, dite **externe** parce que le prédicat est hors de son groupe support, représente la prédication au sens habituel. Les V-copules introduisent les éléments habituellement dits attributs mais aussi des circonstants et des nombrants (2a, b) et ils sont parfois absents (2c).

- (1)a [Le livre] [a disparu de la bibliothèque]. / [Le chat] [sort de la maison].
- (1)b [Ce livre] [est intéressant]. / [Ce livre] [est d'un haut intérêt]. / [Ce livre] [est une insulte au lecteur].
- (2)a [Luc] [est à Paris]. / [Luc] [est dehors]. / [On] [est le 3 juillet].
- (2)b [Ils] [étaient trois].
- (2)c [Intéressant,] [ce livre].

Le terme de *prédicat* est entré depuis peu dans la grammaire scolaire avec son complémentaire, le sujet, pour définir la P. Cet usage salubre écarte une définition incohérente de la P, qui résulterait de la combinaison d'un groupe sujet et d'un V fléchi et donc d'une fonction et d'une catégorie. Cette étrange situation s'explique : aussi longtemps que le V fléchi est vu comme l'unique prédicat dans la P et qu'il ne remplit que cette fonction, il est inutile de la préciser.

## 1.3 Une position élargie : deux autres types de prédications

La situation change s'il existe d'autres prédicats et que le domaine de la prédication est étendu. Or la sémantique (apport d'information), la syntaxe (dépendance support-apport) et la morphologie (accord possible en genre ou en nombre) invitent à une telle extension.

Une première extension ne pose guère de difficulté : la notion de prédication seconde (et donc de prédicat second) est déjà établie (1a). Elle doit cependant être limitée : elle est réservée ici aux G-ADJ et aux GN détachés qui font un apport à un support nominal en donnant l'impression d'un ajout et elle est distinguée de la prédication complexe, sans pause (1b). Dans le cadre de la prédication seconde, le G-ADJ et le GN semblent avoir un statut différent : le G-ADJ sera dit épithète détachée (2a) ; la fonction d'apposition sera réservée aux GN coréférentiels détachés mais le statut référentiel des GN détachés n'est pas toujours clair (2b, c).

- (1)a Luc, satisfait, a donné son accord. / Luc, mon cousin, est arrivé.
- (1)b Cela l'a rendu malade. / Je le vois déjà président.
- (2)a Épuisé, Luc s'est endormi. / Ce tissu, tout déchiré, est à jeter.
- (2)b {Léa, l'amie de Luc, / L'amie de Luc, Léa,} arrive.
- (2)c {Un rongeur, le lapin, / Le lapin, un rongeur,} adore les branchages.

Si la prédication représente un apport d'information à un support, on peut aisément inclure dans son domaine les prédicats internes, qui appartiennent au même groupe que leur support. Le premier prédicat interne qui vient à l'esprit est le G-ADJ épithète (et ses variantes : GP, P relative, parfois N) dans le GN (3a) ; le second est le G-ADV (ou un GP équivalent) dans le GV, mais la fonction qu'il remplit n'a jamais reçu d'étiquette propre ("complément du V") (3b). Il a pourtant déjà été proposé que l'ADV était "l'ADJ du V" et donc son prédicat interne.

- (3)a Le petit livre / Le livre rouge / Un tissu de qualité  
 (3)b Léa a reculé lentement et avec délicatesse.

Les relations paraphrastiques montrent la parenté entre les prédications et justifient l'extension du domaine de la prédication : les prédicats seconds sont en rapport direct avec des schémas à V-copule suivis d'un attribut (4a, b) ; plusieurs ont suggéré que l'épithète résulte de l'effacement du V-copule (5). Pourtant, l'épithète et l'attribut avec un V-copule ne peuvent être générés l'un à partir de l'autre : le passage d'une fonction à l'autre est limité et, en particulier, plusieurs équivalents de l'ADJ sont seulement épithètes, comme les GP en *de GN* (6a, b). Il n'existe cependant pas de contraintes pour générer un prédicat second de l'attribut.

- (4)a Luc, mon cousin, est arrivé. ⇔ Luc est mon cousin.  
 (4)b Luc, satisfait, a donné son accord. ⇔ Luc est satisfait.  
 (5) La maison {neuve / en bois} a été vendue. ⇔ La maison qui est {neuve / en bois} a été vendue.  
 (6)a Ma maison de campagne ⇔ \*Ma maison est de campagne.  
 (6)b Ma veste {de / en} laine ⇔ Ma veste est {\*de / en} laine.

## 1.4 Un regroupement éclairant

Dans le premier module, le terme *prédicat* permet de rassembler divers éléments qui ne sont pas des termes sémantiques et appellent au moins un ARG (V, ADJ, ADV, N particuliers). Le terme de prédicat fonctionnel se révèle aussi utile pour regrouper les fonctions qui font un apport sémantique à un ARG support. Ce regroupement met en évidence deux faits :

- le support du prédicat externe a reçu une étiquette (*sujet*) mais non ceux des prédicats internes ou seconds. Le terme de support suffit mais il faut noter des contraintes : le V est seulement support d'un ADV prédicat interne, à l'exception du V-inf, qui peut aussi être support d'un prédicat externe ; que+P est seulement support d'un prédicat externe ;
- les apports, au contraire, ont souvent reçu des étiquettes, sans doute parce que les catégories N et ADJ avaient plusieurs fonctions ou qu'une même fonction était remplie par ces deux catégories : l'ADJ est épithète, épithète détachée ou attribut ; le N est apposition ou attribut. Le V fléchi, dont le statut fonctionnel est longtemps resté dans l'ombre, est désormais dit prédicat ; l'ADV reste cependant sans étiquette établie. Rappelons que le V fléchi et l'ADV n'ont qu'une fonction et ne nécessitent donc pas d'étiquette mais il faut préciser leur statut dans l'ensemble des prédicats fonctionnels.

## 2. LES ENJEUX

Les enjeux de ce module sont doubles. Il faut : justifier le recours à la notion de prédicat dans le schéma notionnel et dans le schéma de prédication ; opposer les relations dans le schéma notionnel et dans le schéma de prédication.

## 2.1 Prédicat notionnel et fonctionnel

Les notions prédicats ont une manifestation canonique (V, ADJ, ADV), sous laquelle elles ont vocation à être des prédicats fonctionnels, si bien que l'usage du terme *prédicat* pour désigner à la fois des notions et des fonctions n'est pas contradictoire et présente un double avantage : il met en évidence le lien entre fonction et statut notionnel ; il rapproche toutes les fonctions qui font un apport d'information à un support. Cela exige cependant un moyen efficace pour éviter des confusions mais il est disponible sans innovation terminologique : *prédicat* caractérise une notion quand un chiffre précise le niveau de dépendance de la notion (1a) ; *prédicat* caractérise une notion quand un ADJ indique le type de prédication (1b).

- (1)a L'élément x est un prédicat1 ou un prédicat2.
- (1)b L'élément x est un prédicat interne, second ou externe.

Les prédicats notionnels ne sont cependant pas les seuls prédicats fonctionnels : un GN peut être attribut (prédicat externe) dans une P ou épithète (prédicat interne) dans un GN (2a) ; un circonstant peut être prédicat externe (2b) ou interne (2c). Il faut donc distinguer catégorie (nature) et fonction mais aussi tenir compte des mécanismes de transfert grâce auxquels une catégorie joue une fonction généralement remplie par d'autres : le N devient prédicat grâce à la PRÉP (3a) ; la P devient prédicat (3b) ou ARG (3c) grâce au subordonnant.

- (2)a Le lapin est un rongeur. / Un homme oiseau
- (2)b Le tableau est {ici / sur le mur}. / Le repas est à {trois heures / midi}.
- (2)c Le repas d'hier
- (3)a Un travail de qualité / Ce travail est de qualité.
- (3)b Un travail qui mérite une bonne note
- (3)c Tu prends qui tu veux.

## 2.2 Les relations dans le schéma de prédication

### 2.2.1 L'inversion des relations prédicat-argument

Le schéma de prédication inverse la relation entre prédicat notionnel et son argument support :

- dans le module notionnel, un prédicat appelle un ou des ARG. La notion prédicat *dormir* exige un ARG et appelle la question *Qui dort ?* ; la notion prédicat *fidèle* exige deux ARG et appelle les deux questions *Qui est fidèle ?* et *À quoi est-il fidèle ?* ;
- dans le module de la prédication, c'est l'ARG support qui manque de pertinence ou est incomplet sans le prédicat. Produit isolément, un SN manque de pertinence au plan de l'information et appelle un prédicat : dire *L'oiseau* appelle la question *Quoi de l'oiseau ?*. Un prédicat externe comble le manque et son apport constitue ce qui est parfois appelé "la référence propositionnelle". Une paraphrase éclaire le statut de ce prédicat : dire *L'oiseau chante*, c'est dire '*Chante* réfère à l'oiseau, est vrai de l'oiseau'. Un prédicat interne complète aussi le SN, insuffisant sous l'angle de l'information : *Un oiseau comment ? / Quel oiseau ?* servent à demander un prédicat interne (*Un oiseau bleu / L'oiseau de Paul*).

### 2.2.2 De la hiérarchie notionnelle à la hiérarchie catégorielle

Un schéma de prédication doit respecter la hiérarchie catégorielle, rigide dans la P et fondée sur des apports d'information (un V et un ADJ disent quelque chose d'un N ; un ADV dit quelque chose d'un V). D'autre part, la hiérarchie notionnelle est incontournable : un prédicat appelle un ou des ARG, quelle que soit sa catégorie morphosyntaxique. Si les deux hiérarchies coïncident, le schéma de prédication respecte le schéma notionnel (1). Elles peuvent aussi différer : la pré-supposition et la généralité modifient le statut informatif d'une notion prédicat, qui descend dans



la hiérarchie catégorielle. Un prédicat1 peut être nominalisé (2a), un prédicat2 adjectivé (2b) ou nominalisé (2c). Après nominalisation, un prédicat devient ARG (parfois support), n'a plus d'ARG support mais conserve souvent ses ARG sous forme de compléments. Ces mouvements catégoriels permettent de construire un schéma qui respecte conjointement les exigences de la hiérarchie catégorielle et celles de la hiérarchie informative.

- (1) Léa part. / Léa part discrètement.
- (2)a Le départ de Léa intrigue. / Le fait que Léa soit partie a gâché la fête.
- (2)b Le départ discret de Léa était planifié.
- (2)c La discrétion du départ de Léa a évité le brouhaha.

### 2.2.3 La manifestation des fonctions

Prédicats internes et arguments internes ont parfois des formes semblables (GP en particulier) et sont parfois étiquetés compléments (ou expansions) et traités ensemble dans une rubrique du type "La complémentation du V" / "La complémentation de l'ADJ". Ils sont pourtant à distinguer dans l'analyse.

## 3. LE PLAN

Comme les deux premiers modules, ce dernier contient quatre chapitres mais il est constitué de deux parties distinctes : la première aborde les relations fondamentales qui sont à la base du groupe puis de la phrase ; la seconde traite de la P complexe, résultat de déplacements ou d'ajouts (impersonnel et voix ; clivage et dislocation...) et de l'insertion de P subordonnées dans une P matrice ou principale. Cette deuxième partie traite donc de mécanismes syntaxiques distincts, qui ont pourtant en commun d'enrichir la P et exigent des justifications sémantiques.

Le premier chapitre est consacré au groupe étendu (GN et GV surtout), lieu de la prédication interne ou seconde, surtout exprimée par des G-ADJ, des GP et des relatives (1a, b). Pour compléter l'étude des groupes et rendre compte de la "projection maximale" de leur tête, un examen des ARG internes s'impose. Ces ARG sont surtout des GP (2a), à distinguer des GP concurrents (GP prédicats proches de l'ADJ, circonstants...), et leur statut doit être précisé (ARG1, ARG2 ou ARG3). Le V est à part car l'un de ses ARG internes, le CD, n'exige pas de PRÉP (2b).

- (1)a Le petit chat / Le chat, épuisé
- (1)b Un chat de gouttière / Un chat qui ronronne
- (2)a Le retour du chat / L'épuisement du chat
- (2)b Luc a épuisé Léa.

Le second chapitre traite de la prédication externe, laquelle produit une P assertive, une proposition qui engage sur la vérité de la prédication (acte descriptif, vrai ou faux) (3a). Pour cette raison, les propositions acceptent une quantification particulière, souvent refusée par les P injonctives ou interrogatives : SPÉC-de-quantité particuliers (II-4) quantifiant la relation prédicative et faciles à détacher en tête de P ; GP ou pseudo-adverbes de domaine, de point de vue, d'habitude détachés et non clivables (3b). L'énonciateur peut cependant produire une P non propositionnelle impérative, interrogative ou exclamative et suspendre l'assertion : ordre particulier de constituants (postposition du pronom sujet clitique) ; ajout d'une particule (*Est-ce que / -ti*) ou d'un subordonnant (*si, que*) ; présence d'un élément indéfini (*QUI / qui*) (3c).

- (3)a Léa chante.
- (3)b Vraiment, tu exagères. / Généralement, il cache son visage.
- (3)c Léa chante-t-elle ? / Est-ce que Léa chante ? / Que Léa chante. / Qui chante ?

Le troisième chapitre aborde le choix et la place du sujet, ARG support du prédicat externe, qui a un statut central dans la P du point de vue de l'information. La P est simple si le sujet respecte quatre exigences : il est l'ARG1 du V, établi comme propos, connu (thématique) et topique (le prédicat lui attribue une propriété). L'absence d'un ou de plusieurs traits justifie le recours à des structures complexes : si l'ARG1 n'est pas le propos, la voix permet de faire de l'ARG2 le sujet (4a) ; l'impersonnalisation et la postposition indiquent que le sujet n'est pas topique (4b) ; la dislocation réactive un propos (4c) ; *{il y a / voilà}...qui* activent un nouveau propos (4d) ; *c'est...qui* clive la seule partie informative de la P, dont l'existence est présupposée (4e).

- (4a) Léa a heurté l'obstacle / L'obstacle a été heurté par Léa.
- (4b) Il est arrivé un accident. / S'étalait devant eux une immense plaine.
- (4c) L'obstacle, Léa l'a heurté. / Léa, elle a heurté l'obstacle.
- (4d) Il y a Léa qui a heurté un obstacle.
- (4e) C'est Léa qui a heurté un obstacle.

Le dernier chapitre traite de la subordination, de l'intégration d'une P dans une autre, qui est forte (sans pause) ou faible (avec pause). Il faut lier subordination et assertion car les P non propositionnelles (interrogatives, impératives) sont les meilleures candidates à la subordination forte : elles contiennent un élément qui suspend l'assertion et sert à l'intégration (SUB, indéfini) (5a). Une P fortement intégrée ne peut être propositionnelle : l'ensemble ne peut contenir qu'une assertion, la P intégrée n'étant pas assertée (elle peut être vraie mais est alors présupposée). S'il y a pause, chacune des deux P peut contenir une assertion et la P complexe contient une proposition principale et une proposition secondaire (5b). À cette classification s'ajoute une autre, basée sur le statut de la subordonnée dans la matrice (ARG, prédicat ; circonstant).

- (5a) {Je veux que / Je crois que / Je demande si} Léa chante. / Je demande qui chante.
- (5b) Luc, qui était là, a tout vu. / ?Luc, qui était là, a-t-il tout vu ?

Les relations logiques au sens étroit, du type cause / effet, sont à part et traitées en annexe. Elles représentent un domaine large, homogène sous certains aspects mais varié sous d'autres (causales, finales, consécutives, concessives, parfois simplement oppositives).